

Saint-Denis, le 12 novembre 2009

Le président

Mme Françoise CARAYON
Présidente
Conseil de Développement de Plaine Commune
21 avenue Jules Rimet
93 218 SAINT-DENIS Cedex

Objet : Saisie du Conseil de Développement sur les questions de propreté et la mise en œuvre du Plan communautaire de la propreté

Madame la Présidente,

La Communauté d'Agglomération de Plaine Commune a adopté en décembre 2008 son plan communautaire de la propreté (PCP) comportant sept axes de travail :

- Accroître la mutualisation des moyens logistiques et renforcer la présence des agents sur le territoire
- Prendre en compte les nouveaux rythmes de la ville en renforçant la présence des personnels en fin de semaine
- Faire évoluer les organisations pour agir le plus globalement possible
- Etablir une nouvelle relation avec les acteurs de la propreté urbaine (prestataires, bailleurs, habitants, usagers, commerçants).
- Poursuivre les actions visant à faire respecter le règlement de collecte des déchets notamment en renforçant la surveillance des dépôts sauvages et leur verbalisation
- Communiquer en appui des actions menées par les unités et la direction de la propreté
- Développer les actions de sensibilisation, de prévention et d'éducation dans les écoles

Face aux difficultés récurrentes rencontrées en matière de propreté sur l'espace public, il a été décidé, lors du bureau délibératif du 21 octobre 2009, d'affecter des crédits supplémentaires (500 000 €) au budget 2010 pour la réalisation du plan communautaire de la propreté et la mise en œuvre d'une campagne de communication. La propreté et le cadre de vie ont donc été identifiés comme une des priorités du projet communautaire pour 2010.

Au-delà de l'action menée en ce sens par Plaine Commune, il est fondamental de mobiliser tous les acteurs concernés sur cette démarche : la propreté influence fortement le rapport qu'entretiennent les citoyens avec leur environnement et en affecte durablement la perception. Or malgré les moyens importants déjà déployés pour la mise en œuvre de cette compétence de proximité, les interpellations de la population demeurent nombreuses.

Il est donc essentiel à nos yeux d'associer à cette réflexion le Conseil de Développement, lieu de concertation et de débat de la société civile de la Communauté, afin qu'il puisse être force de propositions sur les questions de propreté, notamment sur plusieurs axes :

• **Quelle importance les citoyens attribuent-ils à la question de la propreté** dans leur quotidien, en leur qualité d'habitants, de personnes travaillant et circulant sur le territoire ?

• Suite aux difficultés rencontrées, quel regard peut être porté **sur l'action des services de Plaine Commune en faveur de la propreté** ?


• Pour aboutir à des progrès notables en matière de propreté, il est nécessaire d'accompagner le travail quotidien des services par des actions de communication, d'information, et de démocratie locale en direction des citoyens (cf. balade urbaine du 9 décembre « c'est du propre »). Dès lors, **comment faire pour que ces différentes approches se renforcent mutuellement** ?

Dans l'attente de votre réponse, et vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre requête,

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, l'expression de notre considération distinguée

Amicalement -

Le Président,



Patrick BRAOUEZEC
Député